



Accueil de loisirs
Sans Hébergement
De ROCHECORBON

Projet pédagogique
VACANCES SCOLAIRES
MERCREDIS LOISIRS
2021/2022

Sommaire

I- Les modalités de vie et l'accueil des enfants

- 1 – Présentation de la structure
- 2 – L'accueil des enfants

II - Les objectifs pédagogiques

- 1 – Les objectifs généraux
- 2 – Les objectifs opérationnels

III - Une journée à l'ALSH

- 1 – Le matin
- 2 – Le midi
- 3 – L'après midi

IV - Les locaux et le matériel

- 1 – Les locaux
- 2 - Le matériel

V - L'équipe pédagogique

- 1 – Le rôle du directeur
- 2 – Le rôle de l'animateur
- 3 – Les interdictions

VI – L'évaluation

- 1 – Evaluation enfants / animateurs
- 2 – Evaluation Animateurs / directeurs
- 3 - Evaluation parents / animateurs / directeurs

VII – Conclusion

Annexe : Consignes de sécurité.

Le projet vise à déterminer les objectifs pédagogiques et les moyens mis en œuvre par l'équipe d'animation au sein de l'accueil de loisirs de Rochecorbon.

Respecter les rythmes de vie des enfants, être à l'écoute et sécuriser l'accueil de l'enfant, sont les bases des actions pédagogiques de l'accueil de loisirs de Rochecorbon

I – LES MODALITES DE VIE ET L’ACCUEIL DES ENFANTS :

1 – Présentation de la structure

L'accueil de Loisirs de Rochecorbon est municipal. Il est situé
Chemin des Ecoliers

Cette structure accueille des enfants de 3 à 13 ans de Rochecorbon et des communes voisines.

Plusieurs espaces sont mis à la disposition de l'ALSH :

- Espace « la Terrasse » Tel : 02.47.52.89.09 06.67.20.24.01
- Chalet du moulin Tel : 02.47.52.59.72
- Restaurant scolaire Tel : 02.47.52.87.66
- Salle de garderie (école) Tel : 02.47.52.61.42
- Gymnase
- Dojo

Espaces extérieurs :

- Cours des écoles
- Terrains de football
- Terrains de basket
- Terrains de Boule
- City parc
- Jardin situé près de l'église.

Les horaires :

L'accueil de loisirs accueille les enfants du lundi au vendredi.
Il est ouvert de 7h30 à 18h30.

Les inscriptions :

Les inscriptions se font à la semaine (pour les vacances) selon le module de leur choix :

- possibilité d'inscrire son enfant en demi-journée avec ou sans repas (arrivée 11h45 si demi-journée avec repas, jusqu'à 14h si matin + repas, arrivée 13h si seulement après-midi).

La modalité d'inscription choisie sera la même toute la semaine. (Sauf lors des sorties : inscription à la journée)

Les inscriptions des mercredis loisirs se font de vacances à vacances selon le module de leur choix (possibilité d'annuler 15 jours avant la date de l'inscription, inscription possible sur liste d'attente en cas de délais passé).

Absence et maladie :

- En cas de maladie, les enfants ne seront admis qu'après avis médical. Les enfants ayant contractés une maladie contagieuse ne seront admis ou repris que sur présentation d'un certificat médical attestant qu'ils ne sont plus contagieux.
- Une journée de carence sera retenue pour toute absence, en cas de maladie ou de motif justifié (fournir un certificat médical) en semaine de vacances.
- Pour les mercredis pas de journée de carence mais justificatif médical.

Transport :

Le transport des enfants en mini bus ou en car est sous la responsabilité de l'Accueil de Loisirs. Lors du transport en car le nombre d'enfants montant et descendant du véhicule est obligatoirement vérifié. Les animateurs observent également qu'il ne reste pas d'effets personnels dans le car.

Restauration :

La restauration du midi est assurée par un prestataire de service Convivio. La restauration se fait en self pour les plus grands. Selon les effectifs le service peut-être modifié. Les animateurs sont présents pour aider (couper la viande ou éplucher un fruit) ils doivent vérifier que les enfants ont bien goûté à tous les aliments et qu'ils se soient bien réhydratés également (lors des fortes chaleurs par exemple).

Il n'y a pas de collation collective le matin.

2 – l'accueil des enfants

Passer d'un univers familial à la collectivité : l'enfant doit se sentir attendu dans les lieux par les autres enfants et les adultes, l'enfant doit se sentir en sécurité pour se construire. L'enfant doit trouver des repères dans l'espace et le temps, suivre des rites et nouer des liens avec les adultes et les enfants.

Les enfants sont accueillis par les animateurs. L'accueil est personnalisé, attentif et chaleureux. Les animateurs doivent faire l'effort de connaître les prénoms des enfants.

C'est un moment d'échanges et d'écoute entre la famille et les encadrants. Il permet de sécuriser non seulement les enfants mais également les parents sur le déroulement de la journée.

C'est pourquoi, l'accueil sera assuré par les animateurs, les consignes particulières devront être notées sur un cahier appelé « cahier d'informations » afin de garder une trace écrite de l'information.

L'arrivée de 7h30 à 9h

C'est un accueil échelonné, il permet aux animateurs d'accueillir les enfants dans le calme et les parents. C'est un moment de communication privilegié entre l'animateur et les parents.

Durant cette période, des jeux libres sont proposés aux enfants : dessins, jeux de société, coin lecture, jeux de construction, séance d'éveil corporel...

Ce qui donne une certaine autonomie à l'enfant et contribue à la socialisation de ce dernier. Il sera demandé à tous les enfants de ranger les salles avant la présentation des ateliers.

Les activités débutent à partir de 9h15.

Le départ de 17h à 18h30

La famille vient chercher l'enfant à l'ALSH. Sur le tableau d'information situé dans le couloir de la terrasse, les parents peuvent s'informer de la journée de leur enfant et de celle du lendemain (tenue à prévoir...)

Un cahier « cahier info » sera fourni à chacun des groupes afin de noter le déroulement de la journée et inscrire les problèmes éventuels, les informations diverses.

L'accueil du matin et du soir est un moment privilégié entre les parents, les enfants et les animateurs. Les parents et l'enfant doivent impérativement venir voir l'animateur.

C'est un véritable échange, un recueil d'informations concernant le bien être de l'enfant.

C'est une phase importante qui influencera le déroulement de la journée et l'encadrement des animateurs sur les enfants.

Divers

Une caisse « de vêtements égarés » sera mise en évidence dans la salle commune ainsi que sous le préau de l'école élémentaire.

II – LES OBJECTIFS PEDAGOGIQUES :

1 – Les objectifs généraux

L'accueil de loisirs est un espace où l'enfant continue son apprentissage de la vie et de la collectivité.

C'est pourquoi, l'ALSH répondra tout au long du séjour à ses différents besoins, que cela soit sur le plan social, éducatif, culturel et sanitaire.

Il faut que chaque animateur prenne conscience que les enfants sont tous différents de par leur éducation, leur culture, leur caractère, parce qu'ils n'évoluent pas tous au même rythme. L'équipe s'attachera à mettre en place des éléments pour permettre à chacun de construire ses repères dans l'espace et le temps, de créer des relations avec toutes les personnes enfants et adultes.

Les objectifs du projet pédagogique doivent être adaptés et correspondre aux besoins, aux envies de chacun. Il s'agit de favoriser des actions où les enfants sont partis prenants, de diversifier au maximum le choix des activités afin de mieux répondre aux attentes de chacun.

2 – Les objectifs opérationnels

L'objectif opérationnel correspond à la question : « comment apporter un savoir » qui répond aux besoins de chaque enfant en proposant des animations variées avec des méthodes qui peuvent être : ludiques, didactiques, par recherche individuelle ou collective via internet ou d'autres sources. Toutes ces méthodes permettent aux enfants de découvrir et de développer l'imagination et la créativité, l'écoute et le respect de soi et des autres. Il va de soi que des consignes doivent être données au préalable.

L'animateur aura un rôle important dans la manière de communiquer et de porter le projet d'activité, mais également dans sa façon de mener son animation. Bien connaître son animation et la maîtriser.

Les besoins :

Le jeu / le ludique :

Pour qu'un enfant trouve sa place dans un groupe plusieurs méthodes peuvent être utilisées, mais le jeu est certainement la méthode la plus appropriée pour les enfants accueillis en accueil de loisirs. L'enfant se retrouve dans une dynamique de groupe avec des règles bien précises. Il peut se mettre en avant en tant qu'individu et de manière spontanée.

Le jeu répond également au besoin physique de l'enfant. Il peut évacuer toute son énergie durant des jeux sportifs ou encore se reposer, se concentrer selon le jeu proposé.

Le jeu peut être en intérieur ou en extérieur

Quelques exemples :

Jeux calmes : jeux de société, pédagogique, de construction...

Jeux sportifs : sports collectifs : football, basket, jeux de passes, relais...

Jeux de motricité : parcours, relais.

La créativité, l'exploration et la découverte :

Durant le séjour, l'enfant doit pouvoir satisfaire ses besoins de créativité, d'exploration et de découverte.

Chaque semaine un thème différent sera proposé aux enfants, les animateurs doivent mettre en place des ateliers diversifiés afin que l'enfant puisse choisir une animation pour s'y investir...

Le repos et les temps calmes

Afin de respecter le rythme de vie de l'enfant, des temps calmes seront proposés dans la journée, dont un après le repas.

Les plus grands auront à leur disposition des jeux tels que scrabble, kappla, dessins, livres...

Pour les plus petits, une sieste ou un temps calme leur seront proposés à la Terrasse.

Chaque enfant aura son lit avec son prénom. Le drap sera fourni par l'ALSH.

La sécurité physique et morale

-la sécurité physique :

L'animateur veillera à ce que les enfants se soumettent aux règles de sécurité en vigueur (ex circuler calmement dans les couloirs, ne pas sauter ou marcher sur le muret de l'école...). Que cela soit dans la structure et à l'extérieur de la structure, ou durant des activités avec un intervenant. Le responsable du groupe devra avoir sur lui les fiches sanitaires correspondantes aux enfants ainsi qu'une trousse à pharmacie complète.

- la sécurité morale :

L'échange et la relation qu'entretiendra l'équipe d'animation et l'enfant seront primordiales pour le bien être de l'enfant. Ainsi, il pourra se confier plus facilement et se sentir plus à l'aise dans le groupe.

L'hygiène

Les règles d'hygiène seront respectées tout au long du séjour aussi bien par les enfants que par le personnel encadrant.

- passage aux toilettes régulier dans la journée,
- lavage des mains après les activités, avant et après les repas.
- Durant les mini camps être vigilant : l'enfant se lave-t-il ? douche / brossages des dents, le linge sale est-il bien rangé ? les vêtements mouillés sont-ils bien étendus ? etc...

La prise de médicaments n'est possible que sur prescription médicale. Seul un responsable pourra les administrer.

Les échanges avec les autres

Les chants, les jeux, les repas, les activités artistiques, le sport, la collectivité permettent à l'enfant d'échanger, de communiquer avec les autres et par conséquent, de s'affirmer, de prendre confiance en soi.

Le respect

L'équipe d'animation veillera à ce que l'enfant:

- apprenne à gérer son agressivité, qu'elle soit verbale ou physique,
- Prenne soin du matériel et des locaux mis à sa disposition (rangement, propreté...),
- de l'environnement qui l'entoure (pas de papier au sol, pas de gaspillage d'eau...) Attention 2 types poubelles avec l'une pour les déchets ménagers et une seconde concernant : le papier, carton, plastiques... respecter le : tri voir photos sur les poubelles.
- respecte les règles de la vie quotidienne,
- accepte les règles de vie de l'accueil de loisirs, les règles des jeux, les règles sociales,
- respecte les autres personnes en acceptant les différences.

III – UNE JOURNEE A L'ACCUEIL DE LOISIRS SANS HEBERGEMENT :

1 – le matin :

- l'accueil du matin à partir de 7h30
Les enfants sont accueillis, c'est un temps libre et autonome pour l'enfant, L'animateur note la présence de l'enfant puis propose des activités (jeux de société, puzzle, coloriages, dessin libre...).
- L'appel
A partir de 9h15 un appel collectif rassemble les enfants par tranche d'âge. Cet appel permet de vérifier que tous les enfants sont bien venus se faire noter auprès des animateurs. Il permet également d'annoncer le programme de la journée, de donner des consignes, de permettre à l'enfant d'adhérer aux activités de manière volontaire et autonome, de faire le point sur des problèmes rencontrés la veille ...
- Début des animations à partir de 9h30/11h15 (rangement+ nettoyage). Durant ce temps plusieurs ateliers d'animation seront proposés aux enfants : des jeux sportifs, de motricité et d'expression.

2 – le midi :

- le repas de 12h (restaurant scolaire)
C'est un moment où tous les enfants et les animateurs se retrouvent pour manger ensemble (selon les coupures de chacun). Respect des règles en collectivité.
Durant ce temps les enfants peuvent échanger leurs impressions, retrouver leur frère(s) ou leur sœur(s).
- 13h jeux dans la cour selon la météo et accueil des enfants inscrits seulement l'après midi et départ pour ceux qui ne sont inscrits que le matin + repas.
Les animateurs doivent être vigilants lors des entrées et sorties des enfants.

3 – l'après-midi :

- le temps calme et la sieste (pour les plus jeunes)
À partir de 13h30 un temps calme est instauré dans les différents espaces de l'accueil de loisirs « la Terrasse » pour les – 6 ans et « le chalet du moulin » pour les + 6ans. Les enfants peuvent jouer aux jeux de société, lire, dessiner...C'est un moment d'échange avec les animateurs pour les plus grands.
Une salle de sieste est aménagée durant le séjour à la terrasse.

- les activités (14h)
Chaque groupe revient dans sa salle respective, les enfants peuvent continuer leur activité ou débiter des activités nouvelles selon le thème abordé.
Les enfants sont toujours libres s'ils le souhaitent de jouer (poupées, le coin de la marchande, voitures, billes...). En fin d'activité, toutes les salles devront être nettoyées et rangées.
- le goûter de 16h15
Les enfants vont chercher leur goûter dans leur sac rangé situé dans le vestiaire. Pour les produits frais, les parents doivent placer le goûter au réfrigérateur (situé dans le vestiaire du bas ou dans la cuisine au chalet du moulin). **L'animateur va rechercher les goûters placés dans le réfrigérateur afin de les donner aux enfants concernés. Dans le cas où un goûter n'aurait pas été mis au frais par les parents, celui-ci sera jeté.**
Le goûter sera pris selon la météo soit dans la salle d'activité ou soit à l'extérieur.
Faire participer les enfants aux tâches collectives tout en créant un climat convivial et d'échange.

L'accueil du soir de 17h à 18h30 (18h30 départ de tous les enfants)

Le groupe des +6 ans remontent sur le site de l'école élémentaire, un appel est fait vers 17h05 afin d'inscrire les enfants présents pour la garderie.

Départ échelonné des enfants à partir de 17h. L'animateur devra être vigilant, ne pas laisser un enfant partir seul (sauf autorisation de la part des parents pour un départ seul, ce document est à remplir auprès des responsables de la structure).

En cas de prise en charge de l'enfant, par une autre personne que ses parents, une autorisation parentale sera demandée. Vérifier le cahier de consignes, des informations importantes peuvent être inscrites « départ avec telle personne ».

Pendant toute la journée, l'animateur veillera à ce que les normes de sécurité et d'hygiène soient respectées.

Il veillera au bon déroulement des règles de vie mises en place par le directeur, les animateurs.

Il sera à l'écoute des enfants et répondra à ses besoins.

IV LES LOCAUX, LES ESPACES EXTERIEURS ET LE MATERIEL

1 – les locaux

Durant le séjour plusieurs espaces vont être utilisés.

Les locaux principaux :

« Groupe scolaire » 7h30 à 9h Accueil de tous les enfants
9h seul le groupe de 3/5 ans utilisera l'espace
17h à 18h30 Accueil de tous les enfants.
Salle de garderie (école) pour les primaires lorsque les effectifs de garderie sont importants

ce bâtiment se situe dans l'enceinte scolaire, il permet selon les différentes périodes de vacances d'accueillir les enfants soit sur le temps de l'accueil échelonné 8h/9h ou soit en animation à la journée selon la météo et les événements de la commune. (Carnaval).

« **Chalet du moulin** » ce bâtiment se situe près des terrains de sport selon les animations proposées pour Ces vacances, il sera peu utilisé durant les vacances.
9h15/11h45 et 14h15/16h45 cet espace sera réservé aux enfants de 6/13ans. (En cas de pique-nique ou de nuitée, ce bâtiment est réservé à l'ALSH).

Les locaux annexes

- le gymnase
- le dojo
- le restaurant scolaire (école primaire)
- les cours de l'école primaire et maternelle

Les espaces extérieurs

- les 2 cours d'écoles
- le city parc, l'espace de jeux
- les terrains des sports près du chalet du moulin

2 – le matériel

Le matériel utilisé sera varié.

- matériel éducatif : jeux de société et de construction, peinture feuilles, ciseaux...
- matériel sportif : ballons, cerceaux, raquettes de tennis, badminton, petits vélos (maternel uniquement)
- matériel de premiers secours : **trousse à pharmacie présente dans chaque bâtiment et à chaque déplacement + un mini registre afin d'inscrire les soins réalisés.**

Lors des sorties prendre sur soi les fiches sanitaires des enfants, elles seront utiles en cas d'accident et hospitalisation d'un enfant.

Lors des sorties extérieurs tous les animateurs doivent être munis d'un gilet Jaune de sécurité (même pour les petits trajets entre l'école et le chalet du Moulin).

- **Les enfants doivent être identifiables soit par des casquettes, des bracelets (nom/prénom/n° portable) ou une étiquette (idem) selon l'activité de l'enfant.**
- mobilier : il sera adapté à l'âge de l'enfant.

Les locaux et le matériel utilisés répondent aux besoins de l'enfant et contribuent à son épanouissement et à son bien-être.

V – L'EQUIPE PEDAGOGIQUE

L'équipe est composée :

- une directrice (BEATEP)
- 2 directeurs adjoints (une personne diplômée BAFD et 1 personne en-cours BAFD)
- animateurs diplômés ou pas (selon les textes de réglementation de la DDCS)
- un agent d'entretien

Un rôle de médiateur

- entre l'accueil et la mairie
- entre les enfants et les animateurs
- entre les parents et les animateurs

Un rôle éducatif

Il doit veiller au bon développement et au rythme de l'enfant.

Et par conséquent veiller à ce que l'activité proposée par l'animateur soit adaptée à l'âge de l'enfant

Un rôle formateur

Il accompagne son équipe d'animation dans leur projet.

Il guide et conseille les animateurs stagiaires dans leur formation.

Il évalue son équipe et ses stagiaires (proposer des outils d'évaluation)

Un rôle administratif et gestionnaire avec la mairie

Il doit gérer l'accueil.

Il doit veiller à ce que la sécurité soit bien respectée sur l'accueil de loisirs.

Il doit organiser les sorties et rencontrer les personnes concernées.

Il doit veiller à ce que le nombre d'animateurs soit respecté par rapport au nombre d'enfants :

- 1 animateur pour 8 enfants de moins de 6 ans
- 1 animateur pour 12 enfants au-dessus de 6 ans.

Un rôle organisationnel

Conseiller et soutenir une équipe techniquement, dans la préparation et le déroulement de ses activités.

Il doit veiller à ce que son équipe respecte le rythme de l'enfant.

Il doit gérer le temps sur l'accueil de loisirs (respect des horaires, prévenir des retards éventuels) ainsi que l'emploi du temps de son équipe.

Un rôle relationnel

Il doit faciliter la gestion d'un groupe que cela soit avec les enfants ou avec son équipe d'animation.

Veiller à la bonne entente de son équipe et éventuellement régler les conflits internes.

Etre attentif aux enfants / aux animateurs/ aux parents.

Il doit être disponible pour les enfants, les parents et son équipe d'animation.

2- Le rôle de l'animateur (l'animateur est sous la responsabilité du directeur)

L'animateur est le référent pour l'enfant, il doit être responsable et respectueux des règles.

Un rôle d'encadrant

Il entourera et guidera l'enfant tout au long du séjour.

Il sera bienveillant, à l'écoute de tous les enfants

Il doit respecter le rythme de vie de l'enfant en proposant des activités adaptées à l'âge de l'enfant.

Il contribue au bien être de l'enfant sur le plan matériel et affectif tout en sachant garder la bonne distance professionnelle.

Il favorisera son apprentissage en collectivité / vie en groupe.

Il propose un projet d'activités qui permet à l'enfant d'être au centre de l'action, l'enfant fait des choix, il gère ses activités.

Etablir un fiche/activité (celle-ci reprend le thème, l'activité, comment celle-ci a été menée ?

Le nombre d'enfant, le matériel...)

Chaque semaine un thème différent sera proposé aux enfants et chaque animateur devra être capable de proposer des activités différentes et de savoir les adapter si celles-ci ne fonctionnent pas.

Un rôle sécurisant

Il veillera à ce que l'enfant respecte les consignes de sécurité et les règles de la vie quotidienne.

Il veillera à la bonne entente de son groupe. En cas de tensions, de conflits ou d'accidents il devra en faire état auprès du directeur.

Il ne doit pas prendre parti en cas de litige, il doit rester neutre.

Il devra prendre connaissance des fiches sanitaires de chaque enfant dès le lundi matin afin d'être informé des contre indications médicales éventuelles ou recommandations des parents.

3 – Les interdictions

La consommation de tabac et d'alcool est interdite durant les heures de travail.

Le téléphone portable personnel ne sera utilisé qu'en dehors des heures de travail afin de ne pas perturber l'encadrement des enfants. Il pourra être exceptionnellement utilisé avec l'accord du directeur lors de situation bien précise (sortie, accident...).

Il est demandé à chaque animateur d'avoir un langage respectueux et courtois envers les enfants et les adultes.

Ils doivent faire remonter à la hiérarchie tous changements, comportements, propos inhabituels d'un enfant...

L'animateur doit respecter les horaires qu'ils lui sont donnés (arriver 5 à 10 minutes avant son embauche) en cas de sureffectif, il devra faire ses préparations pour le lendemain ou fin de rangement d'une activité.

VI – L'EVALUATION

L'évaluation repose sur 3 critères :

- le savoir
- le savoir être
- le savoir faire

1 – L'évaluation enfants/animateurs :

En fin de semaine l'animateur fera le bilan de la semaine avec les enfants afin de recueillir leur impression, leur ressenti...

Le thème : était-il intéressant ? / adapté à la tranche d'âge ?

Les activités proposées durant la semaine ont-elles permis aux enfants d'apprendre quelque chose (savoir) ?

La méthode d'animation a-t-elle permis aux enfants d'être en situation d'acteur ? D'écoute ?

L'enfant a-t-il fait des recherches ?

Les relations dans le groupe étaient-elles bonnes ? Y a t il eu des rivalités ? Des tensions... Pourquoi ?

2 – L'évaluation animateurs/directeurs :

Un outil d'évaluation sera proposé aux animateurs, celui-ci permettra d'avoir une réflexion sur le rôle de l'animateur en tant qu'encadrant d'un groupe d'enfant mais aussi de se situer dans l'équipe d'animation.

L'évaluation des activités menée durant la semaine permettra aux animateurs de voir les points positifs et négatifs dans la façon par exemple d'amener un thème, une idée, un jeu...

Thème suivi oui / non ? Pourquoi ?

Cette évaluation permettra de faire le point sur les consignes de sécurité (circulation en extérieur, présence dans les pièces, ne pas mettre en danger les enfants...

3 – L'évaluation parents/animateurs/directeurs :

La communication fonctionne-t-elle bien ?

Parents/animateurs communiquent-ils ensemble ?

Les inscriptions : sont-elles respectées ? L'accueil est-il prévenu en cas d'absence ?

Quelles sont les améliorations à apporter ?

VII – CONCLUSION

Durant tout le séjour, l'équipe d'animation veillera à l'épanouissement, au bien être de l'enfant et respectera son rythme et ses besoins.

L'enfant évoluera dans un espace adapté à son âge,

Les activités doivent être diverses (sports, découvertes, activités manuelles...),

L'enfant devra respecter : les règles de vie du groupe, le personnel, le matériel et les bâtiments.

Le projet pédagogique est une trame de travail qui doit être respectée et suivie au plus près. Il permet aux animateurs de se référer : méthode de travail, réflexion sur le rôle de l'animateur dans ses méthodes de travail, sur le développement de l'enfant par rapport aux besoins physiques, émotionnels, langage...